








DOSSIER D'INSCRIPTION CLAS 2018 / 2019  
*Contrat local accompagnement à la scolarité*

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	
 Portable :	Classe :
	Collège :

**PARENTS OU RESPONSABLE LEGAL**

MERE	PERE
NOM : Prénom :	NOM : Prénom :
Adresse : ..... .....	Adresse : ..... .....
 Domicile :	 Domicile :
 Travail :	 Travail :
 Portable :	 Portable :
Mail :	Mail :

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE SI LE RESPONSABLE EST ABSENT**

1- NOM :	TELEPHONE :
2- NOM :	TELEPHONE :

**MEDECIN TRAITANT**

NOM :	ADRESSE :
TELEPHONE :	

**AUTORISATION**

J'autorise mon enfant à venir seul pour les séances d'aides aux devoirs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'autorise mon enfant à partir seul avant la fin des séances d'aides aux devoirs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
J'autorise mon enfant à partir seul à la fin des séances d'aides aux devoirs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER LE JEUNE**

NOM :	TELEPHONE :
NOM :	TELEPHONE :

# CHARTRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SCOCLAIRE

**Dans le cadre du CLAS, l'action jeunes mets en place des séances d'aide aux devoirs.**

L'aide individualisée apportée aux enfants et aux jeunes ne se traduit pas par des actions de soutien scolaire. Ce sont des animations à visées méthodologiques pour faciliter l'autogestion, pour mieux organiser le travail scolaire des jeunes et faciliter leur apprentissage. Les jeunes disposent de locaux spécifiques dédiés à l'activité, de matériel pédagogique et informatique. Nous mettons l'accent sur la convivialité et prenons le temps d'accueillir le jeune à son arrivée !

## Les horaires et le lieu

- **Pour les séances d'aide aux devoirs et acquisition de savoirs à la MJC :**
  - **Mardi et jeudi** de 17h à 18h30
  - Pendant les **vacances scolaires**, des matinées sont proposées de 9h à 12h.

**Début des séances : 18 septembre 2018**

**Fin des séances : 06 juin 2019**

- **Pour les rencontres entre parents, jeunes et animateurs :** Ne pas hésiter à demander !!!
- **Pour les activités culturelles :**

La programmation des activités culturelle se réalise en complémentarité avec la programmation de l'accueil de loisirs.

**Pour les séances d'aide aux devoirs et acquisition de savoirs :**

Les jeunes ne sont pas tenus de venir à **chaque séance**. Ils doivent disposer du matériel nécessaire pour travailler dans de bonnes conditions.

Les jeunes doivent arriver à la MJC au plus tard à 17h30. A leur arrivée, ils signent une feuille d'émargement. Celle-ci est consultable sur place par leurs parents.

**Les animateurs sont responsables des jeunes une fois que ceux-ci ont signé la feuille d'émargement.** Cette responsabilité cesse lorsque le jeune quitte la MJC (heure de départ et signature).

Les jeunes s'engagent :

- à respecter le règlement intérieur ;
- à être à l'heure ;
- à respecter les intervenants, les jeunes, le matériel et les locaux ;
- à avoir un comportement propice au travail ;
- à ne pas utiliser leur téléphone portable.

Les parents ou le jeune ne sont pas tenus de prévenir la MJC de toute absence.

**Le respect de cette charte permettra d'organiser une aide aux devoirs efficace pour chacun des jeunes.**

**Signature du responsable légal :**

**Signature du jeune :**

## Document à fournir :

- Feuille d'adhésion Carte astuce
- Dossier d'inscription
- Fiche sanitaire + Photocopie carnet Vaccination
- Attestation de sécurité sociale
- Assurance extra scolaire